

## CHARTRE DES PARTICIPANTS

Le participant aux sorties collectives s'engage à :

### Avant la sortie :

- **Inscriptions** : plusieurs possibilités selon les commissions  
  
Sur place, le vendredi soir à partir de 19h et jusqu'à 20h, et non par téléphone, si le participant n'est pas connu des encadrants de la sortie.  
  
A l'avance, notamment dans le cadre d'un raid ou d'un cycle, en se rendant aux réunions de présentation de la saison ou en contactant le responsable de la sortie.
- **Pour les cycles**, suivre dans la mesure du possible toutes les sorties du cycle.
- **Prendre connaissance de la difficulté de la course** (discussion avec les encadrants, consultation de topos...) pour choisir une course adaptée à son niveau.
- **Aider les encadrants à remplir la fiche de sortie**, en donnant son n° personnel, un n° d'urgence, (un mail), et en signant la charte du participant.  
La carte Caf pourra être demandée pour avoir le n° d'adhérent au club.
- **Remarque sur la réalisation des courses** : une course programmée pourra être annulée ou reportée, en fonction de la disponibilité de l'encadrant, et des conditions météo et nivologiques.

### Le jour de la sortie :

- **Avoir le matériel demandé**.  
Si le matériel de sécurité manque, le participant ne sera pas autorisé à effectuer la sortie.
- **Respecter la vie du groupe et les consignes** données par l'encadrant.
- Posséder de préférence dans son sac une **fiche d'alerte et de 1ers secours** (disponible lors des réunions de début de saison)

### Sur le long terme :

- **S'informer et se former** pour se responsabiliser au sein d'un groupe, et pour évoluer plus tard vers l'autonomie.  
Voir les stages de formation proposés par la FFCAM et les formations internes au Caf d'Albertville. (site du Caf, rubrique Sécurité et Formation)